



Confédération Française Pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes

Fondée en 1948

Reconnue Association de Bienfaisance et d'Assistance par Monsieur Le Préfet de Paris en date du 23 Mai 2013

Fiche de préconisation – Escalier Mécanique

La C.F.P.S.A.A. insiste sur la nécessité de permettre aux personnes aveugles et mal voyantes d'identifier le sens de la montée ou de la descente d'un escalier mécanique, tout en sachant que ce sens peut-être changeant dans la journée.

Tout d'abord il faut savoir que la personne aveugle ou gravement mal voyante jusqu'à présent, pouvait être en sécurité à l'approche des escaliers mécaniques puisque les plaques techniques étaient très grandes et par conséquent détectables en amont de l'appareil. Désormais la technologie a permis de réduire ces plaques de moitié et la personne aveugle, lorsqu'elle la détecte en posant son premier dessus n'a pas le temps d'anticiper le danger car son deuxième pied atterri de suite sur la première marche roulante. Ceci ne laisse donc pas le temps de comprendre si l'escalier mécanique monte ou descend. D'autant plus que dans un déplacement fluide, la personne peut se retrouver sur le mécanisme sans même s'en rendre compte.

C'est pour cette raison que la C.F.P.S.A.A. demande, en amont et en aval de ces appareils, une bande d'éveil de vigilance.

Pourquoi pas une indication sonore ?

Il se trouve que ce travail n'a jamais été poussé réellement par une entreprise française. En revanche, Schindler à Tokyo, a mis sur ses escaliers mécaniques un son d'oiseau spécifique pour chaque sens. Le son est distribué en douche au-dessus de l'appareil ce qui le rend parfaitement interprétable. Les machines françaises équipées de son le distribue sous la plaque métallique, le rendant par conséquent parfaitement inaudible.

Thierry Jammes pour la commission accessibilité de la CFPSAA

Membre du **C.N.C.P.H.**, de la **CNSA**, du **Comité d'Entente des Associations Représentatives des Personnes Handicapées** et de **Parents d'Enfants Handicapés**, du **Conseil Français des Personnes Handicapées pour les Questions Européennes**, de l'**Union Européenne** et de l'**Union Mondiale des Aveugles**.

6, rue Gager-Gabillot - 75015 PARIS – Tél. : 01 45 30 96 12

Email : presidence@cfpsaa.fr – site : www.cfpsaa.fr

BNP : 30004 00988 00000823915 84 – CCP 6978-72M Paris - Siret : 342 435 955 00022